LE PORT

DES DROITS AUX POUVOIRS

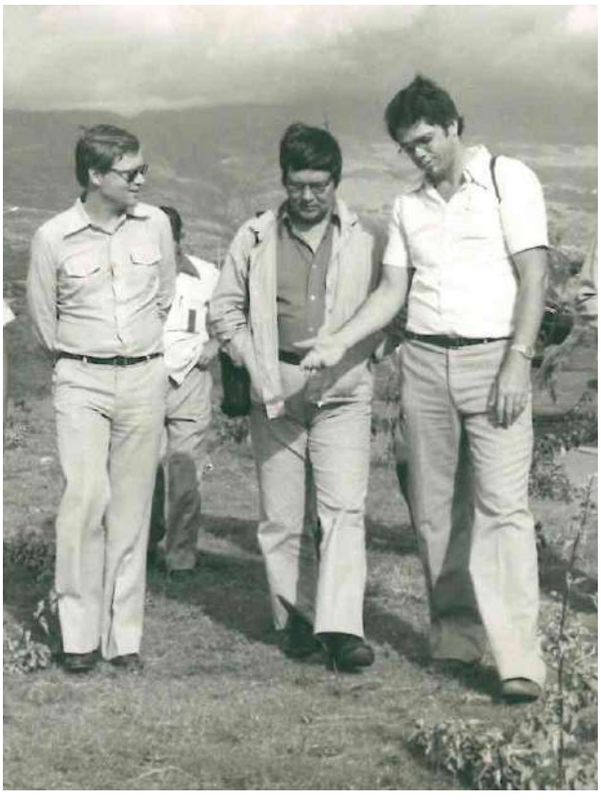
1971 - 2026

Conseil municipal exceptionnel

Samedi 14 novembre 2026

Les grandes orientations de la Ville et ses perspectives de développement pour les années à venir







UN CAP POUR L'AVENIR

dans la continuité de l'histoire

En 1971, sous l'impulsion de Paul Vergès, Le Port engage une transformation profonde. La priorité est alors de faire reconnaître les droits des Portois, d'améliorer leurs conditions de vie et de leur donner accès aux services, aux équipements et aux possibilités qui leur font défaut.

Depuis, la ville a grandi, s'est construite et profondément transformée. Cette histoire s'est poursuivie au fil des mandats et des équipes municipales. Depuis douze ans, Le Port a franchi de nouvelles étapes.

Les transformations urbaines, les services développés et les politiques publiques engagées ont contribué à faire évoluer le quotidien des habitants et à ouvrir de nouvelles perspectives.

Aujourd'hui, pour ce troisième mandat, Olivier Hoarau et son équipe municipale prolongent cette dynamique. L'ambition est de faire en sorte que chaque Portois puisse s'appuyer sur les acquis de la ville pour développer ses capacités, choisir son parcours, prendre des initiatives et participer pleinement à la vie du territoire.

En 1971, conquérir des droits. Aujourd'hui, donner à chacun les moyens d'en faire des pouvoirs.

C'est tout le sens de cette nouvelle étape : poursuivre la transformation du Port en donnant aux habitants les clés de leur émancipation.

LE DISCOURS DU MAIRE



Portoises, Portois,

Le 2 décembre 1971, le Conseil municipal réuni autour de Paul Vergès, examine et valide le plan d'urbanisme directeur qui va guider les aménagements de la Ville jusqu'à ce jour.

Si cette délibération octroyait aux Portois, des DROITS:
- À leur Ville ;
- À la Nature, et en particulier à la mer ;
- À un logement décent ;
- À la formation scolaire, professionnelle et culturelle ;
- Aux loisirs,

nos délibérations d'aujourd'hui, 14 novembre 2026, confèrent, elles, des POUVOIRS à nos concitoyens.

Les pouvoirs devant leur permettre :
- De se construire par une éducation d'excellence et s'y forger un esprit citoyen ;
- De s'approprier l'Histoire et la Culture réunionnaises en assimilant le Monde sans se faire assimiler; c'est-à-dire en se constituant son libre arbitre ;
- D'abriter sa famille sous un toit adapté au changement climatique ;
- De disposer d'un cœur de Ville animé et apaisé ;
- De profiter d'un cadre de vie exceptionnel ;
- De s'épanouir grâce à la solidarité fraternelle qui caractérise tant notre société portoise ;
- Et d'accéder à un emploi stable.

Il s'agit, à notre tour, d'accomplir un acte courageux, inédit et fondateur.
Par notre chaîne d'union portoise, nous nous inscrivons au-delà du temps et de l'espace.
Par ces décisions, nous prenons aujourd'hui de lourdes responsabilités.
Mais loin de nous courber le dos, de nous alourdir le pas, ni de nous décourager, ces responsabilités-là, nous galvanisent, nous enthousiasment et nous font porter un avenir plus libre, plus solidaire et plus fraternelle pour notre société portoise.
Par tout cela, nous affirmons pour les décennies à venir :
LE PORT NOUT FAMIY !
Celle de la concorde, celle de la modernité et celle de l'avenir.

Olivier HOARAU
Maire du Port

LES CLÉS DE L'ÉMANCIPATION ET DU POUVOIR D'AGIR







In famiy pou fé lève marmay

Donner à chaque enfant les moyens de grandir

L'avenir du Port se construit dès les premières années de la vie. La Ville renforce l'accompagnement des enfants et des familles, de la petite enfance à l'école, en veillant à la santé, au bien-être et à l'inclusion de chacun.

- **Favoriser la socialisation des enfants dès le plus jeune âge.**
- **Améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage : rénovation des écoles, projet de nouveau groupe scolaire Ariste Bolon, salles multimédias et sécurisation des abords.**
- **Développer une alimentation locale et de qualité, accompagner les parents et mieux soutenir les familles les plus fragiles.**

In famiy pou fé bate lo kér nout Ville

Faire vivre les quartiers et les initiatives

Les associations, les bénévoles et les habitants contribuent chaque jour à l'identité et au dynamisme du Port. La Ville conforte leur rôle, facilite leur action et renforce les liens entre les générations.

- **Mieux accompagner les associations dans leur fonctionnement, leur gestion et la formation de leurs équipes.**
- **Soutenir l'engagement bénévole, les initiatives citoyennes et les animations de proximité.**
- **Poursuivre la revitalisation du centre-ville et faire rayonner les rendez-vous culturels et populaires du Port.**

In famiy pou ginye travay

Faire de l'emploi un levier d'autonomie

L'accès à l'emploi est essentiel à la dignité, à l'autonomie et à la cohésion sociale. La Ville développe les parcours d'insertion et mobilise les acteurs économiques autour des besoins du territoire.

- **Structurer une coopération entre la Ville, les entreprises et les acteurs de l'emploi.**
- **Développer les parcours de formation, l'apprentissage et l'accès à un emploi durable.**
- **Soutenir l'économie locale, les petites entreprises et l'économie sociale et solidaire, notamment à travers la commande publique et le Hub ESS.**

LA DIGNITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU COEUR DE NOS AMBITIONS

In famiy pou porte nout fraternité

Ne laisser personne de côté

La solidarité doit se traduire par des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les habitants. La Ville et son CCAS font de l'accompagnement des personnes vulnérables, des familles, des seniors et des personnes en situation de handicap, une priorité.

- **Faciliter l'accès aux droits et aller vers les personnes les plus isolées.**
- **Développer l'accompagnement des seniors, l'accessibilité et les solutions adaptées aux situations d'urgence.**
- **Renforcer le soutien aux familles, l'accompagnement des jeunes et la lutte contre l'isolement numérique.**

In famiy pou porte nout fyérté

Faire de la culture et du sport des leviers d'émancipation

La culture et le sport permettent de s'ouvrir au monde, de développer ses talents et de partager une fierté commune. La Ville favorise leur accès pour tous et conforte le rayonnement culturel et sportif du Port.

- **Moderniser les équipements et développer les parcours culturels et sportifs.**
- **Accompagner les artistes, les clubs et les pratiques d'excellence.**
- **Valoriser l'histoire ouvrière et maritime du Port, la culture réunionnaise et la langue créole.**

In famiy pou vèye si lanvironman

Améliorer durablement le cadre de vie

La transformation du Port passe aussi par une ville plus verte, des espaces publics mieux entretenus et un cadre de vie agréable et apaisé. La Ville poursuit ses efforts en matière de végétalisation, de proximité et de préservation des ressources.

- **Renforcer la présence des arbres, des espèces indigènes et de la nature en ville.**
- **Valoriser les espaces publics, les berges de la Rivière des Galets et les continuités végétales.**
- **Améliorer la gestion des nuisances, des dépôts sauvages et des situations qui dégradent le quotidien des habitants.**

In famiy pou in kaz

Mieux répondre aux besoins de logement et améliorer le cadre de vie

La Ville agit pour proposer des logements adaptés aux besoins et aux parcours de vie des habitants. Elle engage un effort important en faveur de la construction, de la rénovation et de l'accession à la propriété, tout en veillant à améliorer durablement le cadre de vie.

- **Développer une offre de logements diversifiée avec 1 400 logements neufs, dont 50 % de « kaz atèr ».**
- **Améliorer l'habitat existant avec la rénovation de 1 600 logements et la création de deux villages séniors.**
- **Faciliter l'accession à la propriété, notamment pour les primo-accédants, grâce à une aide de 200 €, et renforcer la participation des habitants à la gestion de leur cadre de vie.**







POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE NOTRE VILLE

DES POSSIBILITÉS QUI S'OUVRENT

Le Port se transforme au fil des projets, des équipements et des initiatives qui font évoluer le quotidien. Ces transformations doivent permettre à chacun de trouver sa place, de développer ses projets et de participer à la vie de la ville.

+ 9M€
consacrés au **tissu associatif**

+ 1350
événements organisés qui font vivre la ville tout au long de l'année

+ 12 000
arbres pour renforcer la place de la nature au Port

40ha
espaces publics supports de rencontres, de déplacements et de vie quotidienne








Avec une population dont 43 % a moins de 30 ans, Le Port doit aussi préparer les conditions de l'avenir : permettre aux jeunes de se former, de s'engager, d'entreprendre et de prendre leur place dans la société.
La transformation de la ville prend tout son sens lorsqu'elle ouvre de nouvelles possibilités à celles et ceux qui y vivent.



UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE POUR L'AVENIR COLLECTIF

In famiy pou fé avans nout kolektivité

Une administration humaine et responsable, au service des Portoises et des Portois.

Derrière chaque projet, chaque équipement et chaque service rendu aux habitants, il y a un collectif qui agit au quotidien : des femmes et des hommes, des compétences, des métiers et des services qui travaillent ensemble.

La Ville fait de cette dynamique collective une orientation à part entière. Il s'agit de mieux reconnaître la contribution des agents, de favoriser la coopération entre les services, de simplifier les démarches des habitants et de moderniser les pratiques, tout en veillant à la bonne utilisation des ressources publiques.

Cette délibération-cadre donne ainsi aux six autres les moyens humains, financiers, techniques et administratifs nécessaires à leur mise en œuvre.

Faire avancer la collectivité, c'est faire en sorte que chacun puisse contribuer, à sa place, à un service public plus accessible, plus efficace et toujours plus proche des habitants.



LE PORT, UNE HISTOIRE EN MOUVEMENT

Un héritage à faire vivre, une ville à continuer de transformer, des possibilités à ouvrir pour toutes les générations.

LE PORT